

Le Petit Journal

de Saint-Privat-en-Périgord



SOMMAIRE

La vie communale

Dossier : la forêt

Le CHICRDD

La tique

Gestion des déchets

La vie associative



Le Mot du Maire

La cérémonie des vœux s'est déroulée cette année à Festalemps le 28 janvier. Il est vrai que nous attendions ce moment avec impatience, ce temps de partage qui nous est cher.

La pandémie que nous avons traversée ces trois dernières années a su creuser le vaste fossé qui nous a peu à peu éloignés de ces temps d'échanges. Néanmoins, nous avons su nous adapter et résister puisque vous étiez nombreux et j'en suis très heureuse.

Je vais revenir sur mon discours qui a été l'occasion, pour moi, de remercier tous ceux qui m'accompagnent au quotidien dans l'exécution de ce mandat. Ces hommes et femmes qui donnent de leur

temps pour que la commune de Saint-Privat-en-Périgord soit à la hauteur des exigences de ses administrés. En effet, sans cette équipe, je ne pourrais seule, remplir la mission que vous m'avez confiée en mars 2020. Merci à eux et un grand merci à vous pour la confiance que vous avez su me témoigner au travers de ce nouveau mandat.

Je remercie également les agents de la commune qui travaillent chaque jour et sont au service de la population de Saint-Privat-en-Périgord. Nous avons une équipe formidable. Je remercie également l'ensemble de nos partenaires.

Je salue le travail des pompiers qui ont tant œuvré, des élus locaux des collecti-

vités voisines, des services du département, de la mission locale et enfin, tous ceux qui contribuent, parfois dans l'ombre, au bon fonctionnement de notre si belle commune.

Pour finir nous pouvons déjà tirer un premier bilan de la fusion des trois communes qui pour moi est positif et nous a permis des avancées satisfaisantes pour mener à bien nos projets. Cette fusion ne s'est pas faite sans des moments de tensions et de divisions, mais tout cela me semble maintenant bien apaisé.

En résumé, pour terminer mes propos : Restons « jusqu'au-boutiste », gardons nos convictions et continuons à avancer quelles que soient les difficultés !! Là où il y a une volonté, il y a un chemin !!!

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Pascale Roussie-Nadal

Informations générales :



■ La mairie de St-Privat-des-Prés est ouverte :

Du mardi au samedi inclus de 9h à 12h et le mardi après-midi de 14h à 17h.

■ La mairie de Festalemps est ouverte :

Le lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h.

■ La mairie de St-Antoine-Cumond est ouverte :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

■ La poste de St-Antoine-Cumond est ouverte :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h. La levée de la boîte se fait en semaine à 10h et le samedi à 9h30.

■ La poste de St-Privat-des-Prés est ouverte :

Du mardi au samedi de 9h à 12h. La levée de la boîte se fait du mardi au vendredi à 10h.

■ La bibliothèque de St-Privat-des-Prés est ouverte :

Le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Ouverture possible sur rendez-vous hors horaires des permanences.



■ La bibliothèque de St-Antoine-Cumond est ouverte

Le lundi de 14h30 à 17h.

■ Le cabinet médical est ouvert

Le lundi et jeudi sur RDV.
Tél : 05 53 90 80 09



■ Les commerces alimentaires de St-Privat-en-Périgord :

- **Epicerie St-Privat-des-Prés (Danielle Vitale)** : ouverte tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi après-midi.

- **Boulangerie St-Antoine-Cumond (Alexandre)** : ouverte tous les jours le matin sauf le lundi.

- **Relais 24**, Bourg de Saint-Antoine-Cumond : **Restaurant et plats à emporter**. Fermé le mardi, le dimanche soir et le lundi soir. Les plats à emporter sont à récupérer en drive, de 10h30 à 13h et de 19h à 20h30. Réserv : 06 15 14 12 54 et 05 53 91 20 89 (*pas de messageries sur ce dernier*).

- **Pizza "Chris"** : Pizzas à emporter
196 Place Deltour à St-Antoine-C.
Mercredi de 18h à 21h30 et vendredi, samedi, dimanche de 11h30 à 13h30. Tél : 07 50 63 41 52

- **Plat oriental sur commande** : Festalemps (à partir de 5 pers.)
Myriam WAWA : 06 92 25 97 22

■ Commerces ambulants :

- **Boucher d'Aubeterre M. Bocquier**
Mercredi à 15h à St-Privat-des-Prés.

- **Fromager M. Philippe SOULIGOUX**
l'Audibertie - 06 26 47 56 72
philippesouligoux@outlookfr
Dimanche matin à St-Antoine-C.

- **Légumes** : **Ferme de M^{me} Beauvais**
Dimanche matin à St-Antoine-C. ■

Nous vous rappelons que vous pouvez lire toutes les informations importantes concernant notre commune sur le site de la mairie de Saint-Privat-en-Périgord : <https://www.saint-privat-en-perigord.fr>

Vous y trouverez également une version PDF du petit journal que vous pouvez donc lire en ligne. Si vous préférez cette solution, faites-le nous savoir à la mairie par mail : mairie-stprivat-en-perigord@orange.fr
Nous ne vous distribuerons plus la version papier. (Vous ferez un petit geste écologique...)



Si vous voulez que nous vous adressions directement les informations urgentes par mail, donnez-nous votre adresse mail.

FRANCE SERVICES du Pays de Saint-Aulaye :

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

France Services est à votre disposition :

9 rue du Dr Lacroix 24410 Saint-Aulaye. Tél : 05 53 91 64 08
franceservice@cc-paysdesaintaulaye.fr

Horaires : lundi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h - 17h30

Mardi et jeudi : 8h30 - 12h00 / Mercredi : 08h30 - 12h et 13h30 - 19h00.



Rappel de quelques réglementations importantes :

Les brûlages des végétaux à l'air libre dans les jardins sont généralement interdits. Ils ne sont tolérés, du premier octobre au dernier jour de février que **sous réserve d'une déclaration en mairie et d'une dérogation**.

Horaires de tonte et de débroussaillage :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Tapage nocturne : Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Accueil des nouveaux arrivants :

Pascale Roussie Nadal et le conseil municipal souhaitent *la bienvenue aux nouveaux arrivants* sur la commune de Saint-Privat-en-Périgord et les invitent à venir se présenter et s'inscrire à la mairie de Saint-Privat-des-Prés aux heures d'ouverture. Un livret d'accueil sera remis à chacun à cette occasion ■

VIE COMMUNALE

Le 11 Novembre :

Comme tous les ans les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées sur les trois communes historiques, à Saint-Antoine-Cumond, puis à Festalemps et enfin à Saint-Privat-des-Prés ou un apéritif a été servi. En l'absence du maire, c'est Denise Ragot, adjointe, qui a dirigé ces cérémonies ■



Accueil des nouveaux arrivants :

À l'issue du conseil municipal du vendredi 06 janvier, les élus ont reçu autour d'une galette les nouveaux arrivants de la commune. En raison de l'épidémie de Covid, nous n'avions pas pu organiser cette manifestation en 2021 et 2022. Ce sont donc toutes les personnes arrivées sur la commune depuis 2020 qui étaient conviées. Plus de 30 personnes se sont déplacées. Dans une ambiance conviviale, ils ont pu échanger avec les membres du conseil, sur tous les sujets et notamment sur les actions menées et à venir sur Saint-Privat-en-Périgord. Rendez-vous dans un an, avec de nouveaux visages ■



Téléthon 2022 à Saint-Privat-en-Périgord :



Le Téléthon 2022 à Saint Privat en Périgord les 4 et 5 décembre a rapporté 4 078€ pour l'AFM-Téléthon. C'est à Saint-Privat-des-Prés que les manifestations ont débuté samedi matin, avec une cinquantaine de marcheurs qui

ont parcouru 10 km et une vingtaine d'enfants qui ont participé à une marche de 2,5 km. Ces marches se sont terminées en musique avec la fanfare de Saint-Aulaye-Puymangou. 130 personnes ont ensuite dégusté un repas concocté par la Société de chasse de Saint-Privat, en compagnie du Country club de Saint-Aulaye. 1613€ ont été récoltés. Dimanche 5, c'est la localité de Saint-Antoine-Cumond qui a pris le relais avec l'organisation de son bric-à-brac, et une vente de gâteaux faits maison. 2465€ ont été récoltés. ■



Lotissement du clos des Antonins à Saint-Antoine-Cumond :

Sur les 15 lots de ce lotissement, 10 sont déjà vendus ou retenus. C'est une excellente nouvelle. L'attrait de la campagne depuis le Covid et la baisse du prix du m² à 8€ en 2020 sont sûrement à l'origine de cette embellie des ventes. Pour rappel ces lots sont viabilisés. Il en reste donc 5. Vous pouvez vous adresser à la mairie pour tout renseignement ■

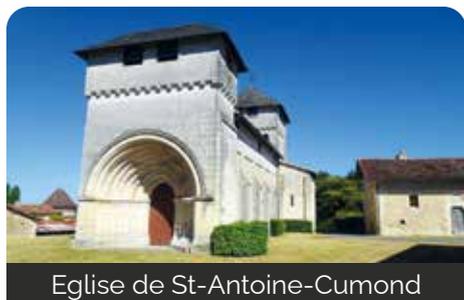
VIE COMMUNALE

Marchés de Noël à Saint-Privat-en-Périgord :

Comme le veut la tradition, plusieurs marchés de Noël ont connu un franc succès sur notre commune : Festalemps, le Château de la Mothe et l'Amicale laïque.



Les fêtes religieuses de Noël se sont déroulées cette année sans problèmes avec beaucoup de participants, de ferveur et de fraternité sur les 3 sites de notre commune : L'église Saint-Pierre-ès-Liens à Cumond, l'église Saint-Martin à Festalemps et l'église Saint-Privat à Saint-Privat-des-Prés ■



Eglise de St-Antoine-Cumond



Veillée à Festalemps



Veillée à Saint-Privat

Boulangerie de Saint-Antoine-Cumond :

Monsieur Alexandre vous accueille actuellement dans sa boulangerie de 7h à 13h du mardi au samedi et de 7h à 12h30 le dimanche. Il vous propose tous les jours pains, viennoiseries et gâteaux et sur commande pizzas et pièces montées pour toutes les occasions. Tout est confectionné avec des produits locaux. Sans oublier le coin épicerie avec biscottes locales, pâtes, pâtés, vin, eau et boisson fraîches, tabac et timbres. Début avril il ouvrira la nouvelle boulangerie avec un assortiment plus grand et des horaires qui évolueront (*ouverture l'après-midi*) ■

Décès d'un centenaire sur la commune :

Nous avons appris le décès de M. Leroy Charles domicilié à Mirand. Il avait fêté ses cent ans il y a 3 mois en compagnie de sa femme Simone, de Pierre de Cumond adjoint et ancien maire de Saint-Antoine-Cumond et de Marie Christine Malbec, conseillère municipale. Toutes nos sincères condoléances à son épouse et à toute sa famille ■



Assemblée générale des Anciens Militaires :

L'AG des anciens militaires médaillés s'est tenu à Festalemps le Dimanche 5 février à Festalemps. Patrick Andrieux est le président de la section de Ribérac. Régis Champeau, Jean-Marie Talon et Joseph Leboeuf étaient présents. Tous remercient la commune pour le prêt de la salle ■

Tour de France 2023

La huitième étape Libourne-Limoges du Tour de France 2023 passera à Saint-Privat-en-Périgord **sur la D5 le 8 juillet**. Les coureurs arriveront de Saint-Aulaye et se dirigeront vers Ribérac. Certains se souviendront du dernier passage en 1967 lors de l'étape Bordeaux-Limoges comme d'un événement mémorable. En effet sa première édition a eu lieu en 1903 pour augmenter les ventes du journal L'Auto. Depuis, la course a eu lieu chaque année, excepté lors des deux guerres mondiales. Elle est diffusée à la télévision dans 190 pays, elle est le troisième événement sportif le plus regardé derrière les Jeux Olympiques d'été et la Coupe du monde de football. Cette nouvelle édition s'étalera sur 21 étapes avec 176

coureurs répartis dans 22 équipes.

Elle emploiera 3000 agents des conseils départementaux, 28000 policiers et gendarmes. 4400 panneaux de signalisation seront placés aux points dangereux. Sans oublier la caravane publicitaire de 10 kilomètres de longueur avec ses 180 véhicules. Le tour de France féminin ne passera pas sur la commune. Il traversa le département le 25 juillet.

Qu'est-ce que cela signifie pour notre commune ?

En amont : Nous avons la possibilité de mettre en valeur nos trois villages. Toutes les associations, les bénévoles et les personnes intéressées peuvent y réfléchir et mettre en commun toutes leurs idées afin que nous soyons prêts le jour J. Quelques contraintes le jour de la course auxquelles il faudra s'adapter.



Beaucoup de routes seront fermées au moins 2h avant le passage de la caravane. La caravane passera sur la D5 au niveau de Saint-Privat-des-Prés et Festalemps vers 12h, les coureurs arriveront environ 2h plus tard ■

Bibliothèque :



Dons :

La bibliothèque de Saint-Privat-des-Prés remercie très chaleureusement les personnes qui ont fait dons de nombreux et très beaux livres, ainsi que du matériel (petite table, tapis de lecture pour enfants, trousse de rangements ainsi qu'une trousse de secours complète).

Merci également à l'espace culturel de Leclerc à Ribérac pour des dons de livres neufs et de sacs bananes pour enfants.

Animation à la bibliothèque :

Les activités au sein de la bibliothèque ont remporté un vif succès, un grand merci aux enfants et parents qui ont participé à la fabrication de décorations de Noël avec des objets à recycler, ainsi qu'à l'activité **galette des rois** où chaque enfant a fabriqué sa couronne suivie d'une dégustation de la galette.

Pour les prochaines activités, nous comptons sur vous,

des flyers seront à disposition dans les commerces ainsi qu'en mairies et bibliothèques pour les dates et les thèmes. Merci à tous pour ces bons moments de convivialité.

Un café, un tricot vous attend à la bibliothèque un mardi par mois de 16h à 18h (le 21 mars, le 18 avril, le 16 mai et le 20 juin).

Nous souhaitons également la bienvenue à Madame ALLORY Chantal qui a rejoint l'équipe de la bibliothèque en tant que bénévole.



Table ronde d'échanges sous le signe de l'amitié - *Round table of exchanges under the sign of friendship*. Vous êtes originaire de St-Privat-en-Périgord, Français ou étranger, vous aimez les nouvelles rencontres, les échanges et la convivialité : la mairie vous propose une rencontre mensuelle pour dialoguer dans la bonne humeur et évoluer grâce à des échanges d'expériences et de cultures différentes. Joelle Struffert vous accueillera à la salle des fêtes de Saint-Privat-des-Prés tous les quatrièmes jeudis du mois de 15 à 17h. La première table ronde aura lieu le 23 mars 2023.

You are from Saint-Privat-en-Périgord, French or foreign. You like new encounters, exchanges and conviviality. The town hall offers you a monthly meeting to dialogue in a good mood and evolve thanks to the exchange of experiences and different cultures. You don't speak French very well. No worries, we will take the time to listen to you and translate for you as well as possible. Joelle Struffert will welcome you to the salle des fêtes of Saint-Privat-des-Prés every fourth Thursday of the month from 3 to 5 p.m. The first round table will take place on March 23, 2023 ■

Vœux du maire 2023 :

Voici un résumé des projets exprimés à Festalemps le 28 janvier, par Pascale Roussie, maire de la commune.

La voirie : l'entretien de nos routes reste essentiel mais améliorer nos routes, c'est aussi favoriser la vitesse. Plusieurs d'entre vous se sont plaints de la vitesse excessive et donc après mûre réflexion et consultation des services du département et de la gendarmerie, des stops vont être installés sur nos routes pour ralentir la vitesse. C'est malheureusement la meilleure solution que nous avons pu trouver.

L'éducation est pour nous une priorité. Nelson MANDELA disait : *"l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde"*. C'est en ce sens que nous avons souhaité tout mettre en œuvre pour conserver une école sur notre territoire et ainsi accueillir dans les meilleures conditions les élèves de la commune. Vous avez pu constater l'arrivée d'un nouveau bâtiment en guise d'extension pour recevoir l'ensemble de nos élèves qui, ces dernières années, ont des effectifs en constante évolution et tant mieux pour l'avenir de notre commune car il est vrai que la tendance actuelle au niveau national est plutôt à la fermeture. Nous pouvons donc nous en réjouir. Je tiens également à remercier la Communauté de Communes qui a la compétence scolaire et a permis de financer ces travaux d'extension. Un grand merci, vraiment.

Commerces : Le projet de la boulangerie arrive à son terme. "Enfin !" diront certains. Mais il n'est pas facile de nos jours de réaliser ce que l'on veut en un claquement de doigts : *"Nous ne sommes pas des faiseurs de miracles"*, juste des élus conscients qui veulent porter leur village au rang et à la valeur qu'il mérite malgré les aléas économiques que nous vivons tous. Tout récemment encore nous avons dû modifier le compteur prévu pour l'ali-



mentation du four, afin d'éviter une hausse phénoménale du coût de l'énergie qui aujourd'hui provoque la fermeture de dizaines de boulangeries. Là encore nous avons dû nous adapter ! Je vous invite une nouvelle fois bien évidemment à vous rendre le plus souvent possible dans les commerces et entreprises de notre commune. C'est grâce à nous, à vous, qu'elles pourront survivre.

Saluons la dernière installation sur la commune : il s'agit d'un jeune entrepreneur revenu au pays pour louer des trottinettes.

Le patrimoine et l'église : Ce patrimoine est entretenu par la commune et nous nous devons de garantir cette mémoire. C'est pourquoi nous avons décidé d'entreprendre des travaux de restauration dans l'église Saint-Martin de Festalemps, travaux qui sont en cours de réalisation. L'embellissement de la commune est toujours d'actualité et nous espérons dans un proche avenir obtenir notre deuxième fleur.

Logement : Toujours dans cette dynamique de développement, la commune s'est engagée dans la réalisation de logements. Des travaux sont en cours pour réhabiliter un immeuble en deux logements dans le centre bourg de Saint-Privat-des Près. Une réflexion est également en cours sur l'entretien de nos logements communaux.

Adressage : C'est avec plaisir que je vous annonce que malgré le retard pris à la suite des derniers événements, ce travail est terminé. Prochainement, vous verrez pousser d'autres panneaux de signalisation avec le nom des rues. Les

plaques portant les numéros liés aux différents logements de la commune seront posées.

Energie : Je vous parlais précédemment de mots à la mode, *"sobriété énergétique"* tout cela pour nous dire qu'il faut moins consommer. Aujourd'hui la municipalité s'engage dans cette réflexion avec de nombreux actes concrets : les bâtiments publics sont figés à une température de 19°C l'hiver, les activités de sports et de loisirs sont regroupées sur une seule salle en période hivernale pour éviter de chauffer plusieurs salles alors qu'une seule suffit. Une réorganisation de l'éclairage public est en cours pour essayer de consommer moins tout en garantissant la sécurité de nos usagers. Une campagne de diagnostics énergétiques permettant de classer les logements, va permettre d'envisager les travaux nécessaires pour répondre aux exigences de sobriété énergétique.

Associations : Un grand merci à l'ensemble des associations de sports et de loisirs, comités des fêtes, aux bibliothèques municipales, ateliers divers et j'en passe. Plus de 20 présentes sur la commune œuvrent au quotidien à l'animation de celle-ci. Sans elles et sans l'investissement de leurs bénévoles, notre vie à Saint-Privat-en-Périgord serait monotone. C'est pour cela que je les remercie et les incite à poursuivre avec autant d'investissement si ce n'est plus. Je suis très fière de la somme récoltée pour le Téléthon, grâce à l'union de tous. Je reviendrai vers vous le 17/02 pour travailler ensemble sur le Tour de France qui passera le 08/07, vous le savez certainement. Son dernier passage remonte à 1967 ■

Cimetière

Les agents communaux entretiennent régulièrement les cimetières en respectant la charte du zéro-pesticide.

Ils ont également pour mission d'enlever les fleurs fanées, notamment après la Toussaint, aux premières gelées.

Si vous désirez les récupérer avant, faites-le rapidement, au plus tard en décembre ■



Conseils municipaux

Le conseil municipal s'est réuni les 9 novembre, 14 décembre et 6 janvier. Vous pouvez retrouver la liste des délibérations et le compte rendu de ces conseils sur le site de la commune de Saint-Privat-en-Périgord :

<https://www.saint-privat-en-perigord.fr> Ils sont également consultables en mairie.

■ 9 novembre :

- 1) Boulangerie, avenants de régularisation au marché
- 2) Marché "matériel de la boulangerie"
- 3) Révision des tarifs de location des salles des fêtes en période hivernale
- 4) Rapport sur la qualité de l'eau – SMDE24

■ 14 décembre :

- 1) Projet Isolation des salles des fêtes de Saint Privat en Périgord
- 2) Projet Réhabilitation d'un logement en un logement conventionné (maison 61 rue des musées)
- 3) Indemnité de gardiennage des églises
- 4) Subvention

- 5) CNP – Assurance du personnel
- 6) Suppression d'un poste à temps partiel (20h45) et création d'un poste à temps plein (35H)
- 7) Reprise de concession cimetière
- 8) SATESE – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif des 3 stations : RPQS 2021
- 9) SMD3 Rapport annuel 2021
- 10) UDM – Motion – difficultés rencontrées par les communes
- 11) Adressage – Modification de l'adressage
- 12) Travaux de coupes de bois sur la commune

- 13) Prolifération de chats errants
- 14) Boulangerie communale

■ 6 janvier :

- 1) Projet réhabilitation d'un immeuble en deux logements conventionnés : Validation du lot N°1 : gros œuvre
- 2) Autorisation engagement et mandatement des dépenses d'investissement imprévues avant le vote du budget
- 3) Mise à jour du tableau des élus suite à la démission d'un adjoint ■

ETAT CIVIL (*La Meynardie)

Décès survenus sur la commune :

Raymonde Marie Gabrielle LAGRANGE
veuve DORAT*
St-Privat-des-Prés, 06/06/2022

Marcel VILMARS
Festalemps, 20/06/2022

Marie-Line MARZIO*
St-Privat-des-Prés, 25/06/2022

Eliane CHEMINAUD veuve
MICHENEAU*
St-Privat-des-Prés, 12/09/2022

Jean Claude VINXENDOU*,
St-Privat-des-Prés, 03/10/2022

Louis-Michel TESTAUD
St-Antoine-Cumond, 10/10/2022

Marie Astride SCHWARTZ,
St-Privat-des-Prés, 21/11/2022

Patrick AZZOPARDI*
St-Privat-des-Prés, 03/10/2022

Marie-Thérèse LACLERGERIE*
St-Privat-des-Prés, 19/10/2022

Décès hors commune :

Andrée Joelle DUMAS,
St-Privat-des-Prés, 21/05/2022

Jeannette SCHWEITZER épouse
MONTASTIER,
St-Antoine-Cumond, 25/06/2022

Annie Lucie MORIN veuve
POINTEAU
St-Privat-des-Prés, 20/10/2022

Mariages :

Cyril Bernard Guy GODIVIER et
Rebecca GRZESIK, 27/05/2022

Cyril TAUDIERE et Erika GROMULE
13/08/2022

Fabrice Thierry DAVAZE et Chantal Roy
12/11/2022

Naissances :

Elio HABAY DUJARDIN
St-Privat-des-Prés, 02/06/2022



Hélio Edouard Philippe CONESA
St-Antoine-Cumond, 10/06/2022

Tilio CONESA BRIENNE
St-Privat-des-Prés, 23/06/2022

Ezio Jean Claude VALLOIS
St-Privat-des-Prés, 30/07/2022 ■

Collecte des ordures ménagères, pourquoi la redevance incitative ?

La loi de transition énergétique prévoit de diviser par deux les tonnages d'ordures enfouies d'ici 2025 par rapport à 2010. Pour atteindre cet objectif, le SMD3 a décidé de mettre en place la redevance incitative à travers les PAV (Point d'Apport Volontaire).

■ Petite histoire du traitement des ordures ménagères

C'est au XVI^{ème} siècle que François 1^{er} met en place le système de collecte des déchets par l'utilisation de paniers destinés à transporter les détritres en périphérie des villes. Ce sont les premières décharges à ciel ouvert.

Durant les siècles suivants, les grandes métropoles généraliseront le principe. Dès le XIX^{ème} siècle des problèmes de salubrité vont apparaître. Le système de tout à l'égout vers des stations d'épuration s'installe en milieu urbain. Ainsi, les eaux sales ne sont plus déversées dans les fleuves. En 1870 un arrêté interdit les dépôts sauvages sur la voie publique. Dans le même temps, le préfet Eugène POUBELLE invente le fameux conteneur qui porte son nom. C'est le début du tri sélectif.

Au XX^{ème} siècle, la production de déchets industriels accélère vertigineusement au cours de la période des trente glorieuses. On produit plus de déchets qu'on en recycle.

Il faut donc repenser notre modèle :

En 1975, la loi instaure la responsabilité des collectivités territoriales face à la collecte et à l'élimination des ordures ménagères. Les premiers centres de tri apparaissent en 1988. En 1992, la loi oblige les structures à recycler et valoriser les déchets collectés. Les décharges sont alors réservées aux seuls produits non recyclables.

Pour améliorer la qualité et la quantité du tri, l'Etat décide de contraindre financièrement les acteurs de la filière du traitement des déchets ménagers. Aux producteurs il demande des emballages recyclables et en moins grande quantité. Aux consommateurs il propose une méthode de tri

plus vertueuse (compostage + tri). Aux centres de traitement des ordures il impose une augmentation des taxes dans le but de rendre plus onéreux le coût d'enfouissement des déchets non recyclables.

Dès 2018, en réponse à cette augmentation des taxes, le SMD3 a imaginé des solutions. Il en résulte la mise en place de la redevance incitative qui a été instituée en juin 2022, tarifée en novembre 2022 puis mise en place en janvier 2023.

■ Comment fonctionne la redevance incitative ?

La redevance incitative est la contribution demandée à chaque usager pour utiliser le service public de collecte, de traitement et de recyclage des déchets. Cette redevance vient remplacer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local qui était uniquement calculé sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative sera donc plus juste puisque la facturation sera en lien avec la quantité réelle de déchets produite par chaque usager. On l'a bien compris, cette redevance a pour finalité d'inciter le consommateur à mieux trier et donc à moins produire de déchets non recyclables.

Le SMD3 a donc installé dans chaque commune des bornes de différentes couleurs destinées à recevoir les poubelles. Il s'agit des fameux Points d' Apports Volontaires (PAV). Les déchets recyclables (emballage + papier + plastique / verre / carton) sont déposés gratuitement dans les bornes jaunes, vertes ou marrons. Le reste ira dans les bornes grises à ouvertures contrôlées. L'ouverture de ces bornes grises se fait à l'aide d'une carte magnétique nominative. Ainsi chaque ouverture est décomptée d'un forfait autorisant annuellement un certain nombre de dépôts (chaque ouverture autorise le dépôt d'un sac poubelle de 60 L ou 2 sacs de 30 L).

Bien évidemment, suivant sa composition, chaque foyer dispose d'un forfait avec un nombre d'ouvertures

différent. Un foyer avec une seule personne aura un forfait annuel de 16 ouvertures alors qu'un foyer de 7 personnes (et +) aura un forfait de 52 ouvertures.

■ Ouvertures par type de foyer :

Cela n'empêche pas des ouvertures

Nbr pers	1	2	3	4	5	6	7 et +
Ouverture	16	26	34	40	44	48	52

supplémentaires mais celles-ci seront alors facturées en plus. La tarification de la collecte des ordures ménagères se décompose alors comme suit :

- Une part fixe : tarif correspondant à l'abonnement annuel au SMD3 (identique pour chaque foyer).
- Une part variable : tarif du forfait correspondant au nombre d'ouvertures autorisées dans votre foyer.
- Si ce forfait est dépassé : un tarif fixe pour chaque ouverture supplémentaire sera ajouté

(Les tarifs prévisionnels sont consultables sur le site du SMD3 et sur le site de la commune à la rubrique services, gestion des déchets).

Il faut savoir que l'accès à la décharge municipale est lui aussi contingenté avec 26 passages annuels compris dans chaque forfait. Il faut là aussi utiliser la carte magnétique.

Chaque passage est alors décompté et au-delà, une tarification supplémentaire est appliquée.

Au final, ce système veut être équitable en proposant à chacun de contribuer à la hauteur des déchets qu'il est susceptible de produire. Certaines adaptations restent cependant souhaitables.

En conclusion, si ce mode de fonctionnement se veut vertueux sur le fond, il doit encore s'améliorer sur la forme afin de le rendre plus acceptable et utilisable par chacun d'entre nous.



Le CHICRD (Centre Hospitalier Inter-communal Ribérac Dronne Double)

Notre territoire a la chance de disposer d'un grand hôpital disposant de lits de soins et de lits d'hébergement. Il est né de la fusion de l'hôpital local de Ribérac, de l'hôpital local de Saint-Aulaye et du centre hospitalier de la Meynardie situé sur notre commune. Après plusieurs épisodes de restructuration, il propose actuellement au service de la population les services suivants :

■ Site Ribérac

- Médecine : 25 lits
- LISP (Lits Identifiés Soins Palliatifs) : 5 lits
- USLD (Unité de Soins de Longue Durée) : 60 lits
- EHPAD (maison de retraite médicalisée) : 91 lits
- Accueil de Jour Thérapeutique (AJT) : 6 places
- Hôpital de jour de médecine : 4 places
(date prévisionnelle d'ouverture : février 2023)

■ Site la Meynardie

- EHPAD (maison de retraite médicalisée) : 127 lits
- Hébergement temporaire (HT) : 4 lits
- Hébergement Temporaire d'Urgence (HTU) : 2 lits
- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) : 30 lits

■ Site de Saint-Aulaye

- EHPAD (maison de retraite médicalisée) : 75 lits
- SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation) ex SSR : 60 lits
- Hôpital de jour SMR : 6 lits

Les nouveaux services proposés par le CHICRDD :

■ **Hôpital de jour SMR (service médical et de réadaptation) :** s'adapter au plus près des besoins des patients. Ce service a ouvert ses portes mi-novembre avec un premier axe de travail sur la réadaptation post-chutes. Il permet aux patients d'effectuer leur rééducation sans être hospitalisés. Les chutes sont un réel problème de santé publique sur notre territoire vieillissant avec les risques de dépendances secondaires. Ce nouveau service est composé d'une équipe importante (kiné, orthophoniste, psychologue, neurologue, infirmière coordonnatrice...) autour du médecin, le D^r Sandra Guillot. Contact : 05 53 92 62 29 ou par mail : hdj-smr@chicrdd.fr

■ **Service d'accueil de jour à Ribérac et itinérant pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer :**

CENTRE HOSPITALIER INTER COMMUNAL RIBÉRAC DRONNE DOUBLE	
CHICRDD - Site de Ribérac Rue Jean MOULIN 24400 RIBÉRAC 05 53 92 88 88	<ul style="list-style-type: none"> • Service de Médecine • Unité de Soins de Longue Durée • EHPAD FASA • Accueil de Jour Thérapeutique
CHICRDD - Site de LA MEYNARDIE LA MEYNARDIE 24410 Saint-Privat-en-Périgord 05 53 92 48 00	<ul style="list-style-type: none"> • EHPAD - Hébergement Temporaire • Hébergement Temporaire d'Urgence • Foyer d'Accueil Médicalisé
CHICRDD - Site CHENARD Rue des DOCTEURS BROQUIERES 24410 Saint-Aulaye-Périgord 05 53 92 43 00	<ul style="list-style-type: none"> • EHPAD et FASA • Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR ex SSR) • Hôpital de jour SMR
CHICRDD ET SON TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> • EHPAD et Equipe Spécialisée Alzheimer • IMAD et Consultations Spécialisées avancées du CH Périgourd

Pour en savoir plus, venez nous rejoindre sur www.chicrdd.fr

Un service d'accueil de jour existe depuis 2009 à Ribérac et depuis novembre 2019, un accueil de jour itinérant existe à Puymangou. Ce service accueille en réadaptation thérapeutique des personnes atteintes de troubles Alzheimer et vivant à domicile. L'objectif est double : permettre le répit des aidants, les aider à comprendre la maladie mais aussi apporter du répit au malade par une action thérapeutique visant à l'aider à vivre mieux sa maladie. Contact : ajti@chicrdd.fr - Tél : 05 53 92 48 00

■ HTU (hébergement temporaire d'urgence) et HT (hébergement temporaire) :

L'hébergement temporaire existe depuis de très nombreuses années sur le site de La Meynardie et permet un répit pour les aidants. En complément, depuis novembre 2021, le site de La Meynardie propose des hébergements temporaires d'urgences, pour les situations imprévues en attente de trouver une solution plus définitive. Contact : 05 53 92 48 00

■ Les consultations avancées en dermatologie et urologie :

Des spécialistes mis à votre disposition pour un service de proximité. Contact : 05 53 92 56 38 ■



LA TIQUE



C'est un acarien hématoophage qui se nourrit exclusivement de sang. Elle est porteuse de bactéries et de virus qui transmettent potentiellement des maladies chez l'homme et les animaux. Elle mesure entre 3 et 6 millimètres et son corps est ovale de couleur généralement foncé. Sa tête porte un rostre, c'est-à-dire une pièce buccale allongée destinée à percer et aspirer le sang, avec deux chélicères, sortes de crochets pinces. Elle a 8 pattes qui lui permettent de se déplacer sur n'importe quelles surfaces.

■ Lieu de vie de la tique

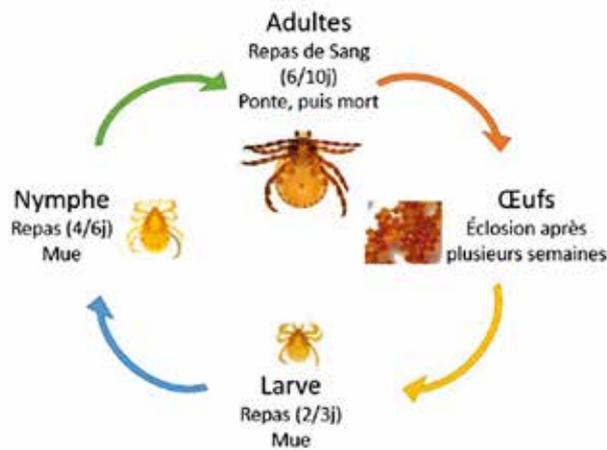
Elle vit au niveau du sol et dans la végétation basse, dans les herbes, les forêts, le bocage et les zones de chasse dans lesquelles le gibier prolifère en transportant la tique. Elle préfère les parties ombragées et les espaces humides. Elle vit de façon solitaire. Le printemps et l'automne sont les périodes les plus propices aux risques de morsures. On peut la trouver aussi bien en ville qu'à la campagne.

■ Cycle de vie, reproduction, nourriture, hôtes

La reproduction commence par l'accouplement des adultes mâle et femelle à l'issue duquel le premier meurt tandis que la seconde pond avant de trépasser également.

La tique femelle est la plus redoutable car elle se gorge de sang pour pondre un maximum d'œufs (plusieurs milliers) qui ne deviendront pas tous adultes. Ils vont éclore et donner des larves, qui vont se transformer en nymphes avant de devenir adultes. A chaque stade (larve, nymphe, adulte)

la tique est dangereuse puisqu'elle va ponctionner du sang à l'animal ou à l'homme dès le stade de larve. La femelle tique prend un repas de sang à chaque étape de sa vie, soit trois repas de plusieurs jours, elle peut ainsi absorber jusqu'à 10 ou 100 fois son poids initial. Elle peut vivre jusqu'à 3 ou 4 ans. Sa nourriture se limite au sang des hôtes sur lesquels elle décide de s'abreuver. Il peut s'agir de tous les mammifères sauvages ou d'élevages, d'animaux de compagnie, d'oiseaux, de reptiles



et bien sûr de l'homme. Elle se déplace sur le corps de son hôte sans que celui-ci le perçoive afin de trouver l'emplacement idéal (aine, aisselle, pli du genou, organes génitaux, cuir chevelu). Elle va alors enfoncer son rostre en déposant une sorte de salive anesthésiante ce qui rend la morsure indolore et imperceptible.

■ Les risques liés à la piqure de tique

La tique peut s'infecter par un parasite, une bactérie ou un virus pathogène présent chez l'hôte sur

lequel elle a pris son repas. Elle deviendra elle-même vectrice de cet agent pathogène présent dans ses glandes salivaires. En réalité, la moitié des tiques seraient porteuses d'un ou plusieurs agents infectieux.

Elle est notamment vectrice chez les animaux de la piroplasmose qui atteint les canidés, les équidés et les bovidés. Cette maladie est potentiellement mortelle.

Chez l'homme c'est essentiellement la **maladie de Lyme** parfois difficile à diagnostiquer et qui peut être source de nombreuses complications articulaires, cardiaques ou neurologiques.

Il est très important de déceler le premier signe de l'infection : il s'agit d'une **rougeur** sur la peau qui apparaît à l'endroit de la piqûre entre 3 et 30 jours après. La rougeur est présente dans 60 à 80 % des cas d'in-

fection, mais elle n'est pas toujours remarquée. Elle persiste au moins 48 heures et s'étend rapidement pour atteindre plus de 5 centimètres. La rougeur peut être en forme d'anneau ou de cible. Elle est parfois très pâle et elle peut avoir des contours mal délimités. Un traitement antibiotique prescrit à ce stade est très efficace et empêchera les complications.

La meilleure prévention reste de prendre le temps de faire une inspection détaillée de son corps après une balade dans la nature et de retirer la tique avec un tire-tique avant de désinfecter et de bien surveiller l'évolution de la peau à cet endroit ■



Le rôle de la forêt et son impact écologique

A l'échelle de la planète, la forêt représente 30 % de la surface du globe et est, derrière les océans, le deuxième puits de carbone. La forêt française joue un rôle primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique. La forêt améliore la qualité de l'air, de l'eau et des sols. La forêt est un écosystème complet qui, aidé par la gestion de l'être humain, doit préserver les équilibres entre la faune, la flore, la production de bois et les activités réalisées par l'humain comme la cueillette, la chasse ou les loisirs sportifs.

■ Comprendre l'impact de la forêt sur le climat

Les grandes surfaces boisées sont des puits de carbone qui stockent le dioxyde de carbone et rafraîchissent l'air. La déforestation vient interrompre ce processus et prive l'atmosphère de cet effet rafraîchissant, créant ainsi un cercle vicieux qui accentue le changement climatique. Les gaz à effet de serre issus du déboisement par le feu contribuent largement au réchauffement climatique. Un cinquième des émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines provient de la destruction des forêts.

■ Les forêts sont menacées par le réchauffement climatique

Les arbres ne s'adaptent que très difficilement aux changements climatiques. De ce fait, près de la moitié de la forêt humide d'Amazonie pourrait se transformer en paysage désertique d'ici 25 ans. De plus, ils sont fragilisés par les tempêtes et les périodes de sécheresse, ce qui les rend plus sensibles encore aux incendies.

■ Incendies de forêt : causes et conséquences

Chaque année, entre 60 000 et 80 000 incendies de forêt se déclarent, détruisant entre 3 et 10 millions d'hectares dans le monde.



Les feux de forêt sont très variables d'une année sur l'autre, essentiellement en rapport avec la météorologie (sécheresse, canicule...). 6900 hectares de forêts ont été détruits en 2021 en France contre 60 000 en 2022 avec près de 20 000 hectares en Gironde. La Double n'a pas été épargnée cette année avec plusieurs centaines d'hectares détruits.

Autrefois les feux de forêt étaient naturels, causés essentiellement par la foudre ou par des phénomènes rares, comme une éruption volcanique ou un tremblement de terre. Aujourd'hui 90% des feux de forêts sont causés par l'Homme. Ci-joint les causes en pourcentage qui font apparaître 39 % de malveillance !

Pour les origines accidentelles, nous vous encourageons à une très grande vigilance dès que vous êtes en forêt.

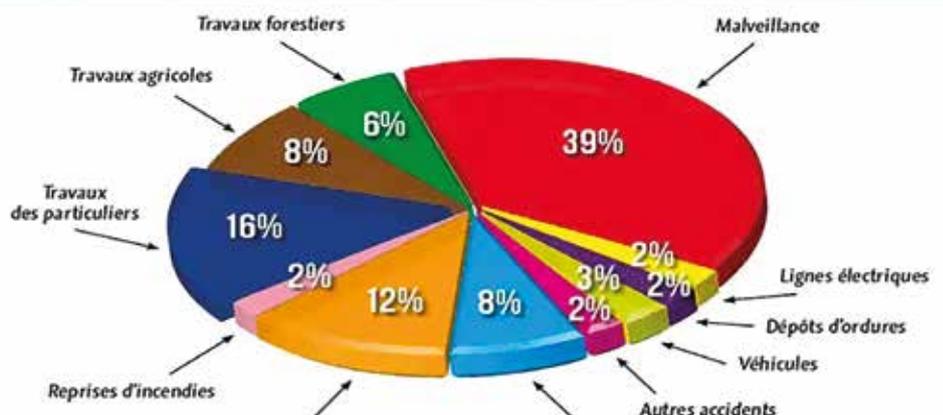
Souvenez-vous de la règle des 3 *trentes* : 30% de taux d'humidité, 30° de température et 30km/h de vent = très grand danger.

■ La Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) :

Elle vise principalement à limiter le développement des incendies dans les massifs forestiers. Elle comprend notamment :

- **Les pistes DFCI** : Les voies de Défense des Forêts Contre l'Incendie ont pour objet de permettre la circulation des véhicules et personnels chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt à l'intérieur des massifs forestiers afin d'en assurer la protection. L'accès facilité aux massifs forestiers est un gage d'efficacité pour les moyens de lutte. L'arrivée rapide et sûre au plus près du sinistre ne peut être garantie que par des pistes en nombre suffisant et correctement entretenues.

Les causes d'incendie en pourcentage (1997-2010)



DOSSIER : LA FORÊT



Elles possèdent toutes une bande débroussaillée et elles doivent déboucher sur un axe de circulation pour ne pas piéger les secours engagés. Ce ne sont pas des routes ouvertes à la circulation. Pour y assurer la continuité d'un réseau défensif, la loi a donné aux pouvoirs publics la possibilité d'établir sur les propriétés une servitude de passage et d'aménagement.

■ Sur notre commune de Saint-Privat-en Périgord

Un projet de création d'une piste DFCI a été initié par le conseil municipal. Il s'agit de protéger les bois qui entourent le site de l'hôpital de la Meynardie, enjeu majeur pour la sécurité des résidents de l'établissement. Cette piste reprendra le tracé de l'actuel chemin des châtaigniers qui relie la conciergerie nord de la Meynardie à la route de la Rizonne.



- **Les points d'eau** : Citernes, plans d'eau, poteau incendie sont indispensables au bon ravitaillement des moyens de lutte (terrestres et aériens pour les hélicoptères bombardiers d'eau).

- **Les vigies** : La surveillance s'appuie souvent sur des tours de guet situées sur les points hauts.

- **Les coupures** : Le cloisonnement des massifs peut être réalisé par l'aménagement de vastes coupures dites "de combustible". Ces coupures ne sont pas à proprement parler des "parefeux" car elles ne peuvent pas à elles seules stopper l'incendie mais seulement diminuer son intensité pour une intervention plus sûre et sécurisée des moyens de la lutte.

La Filière Bois :

La France est le 4^{ème} pays européen le plus boisé avec un taux de boisement de 31 % et 16,7 millions d'hectares de forêt en France métropolitaine. Cette ressource est à la base de la filière forêt-bois, une filière dont la valeur ajoutée s'élève à 26 milliards d'euros, soit 1,1 % du PIB en 2018. À titre de comparaison, l'ensemble de l'industrie française représente 12,7 % du PIB (2018). La filière forêt-bois inclut la sylviculture, l'exploitation forestière, le travail du bois (*sciage, charpente et menuiserie, plaquage, panneaux, parquets et pâte*), les secteurs de l'énergie, le secteur de la construction, le secteur de l'ameublement et de l'agencement, et le secteur

industriel par la production de papier, carton, emballage, palettes... Elle porte ainsi 392 700 emplois directs et 62 000 emplois indirects, soit 454 700 emplois au total. Cela représente 1,4 % de la population active et 12,4 % des emplois industriels français.

■ La filière bois se porte bien en Dordogne :

Troisième département le plus boisé de France, la Dordogne a développé une filière bois de qualité qui est un vrai pilier de l'économie locale. La filière bois de Dordogne emploie près de 3000 personnes.

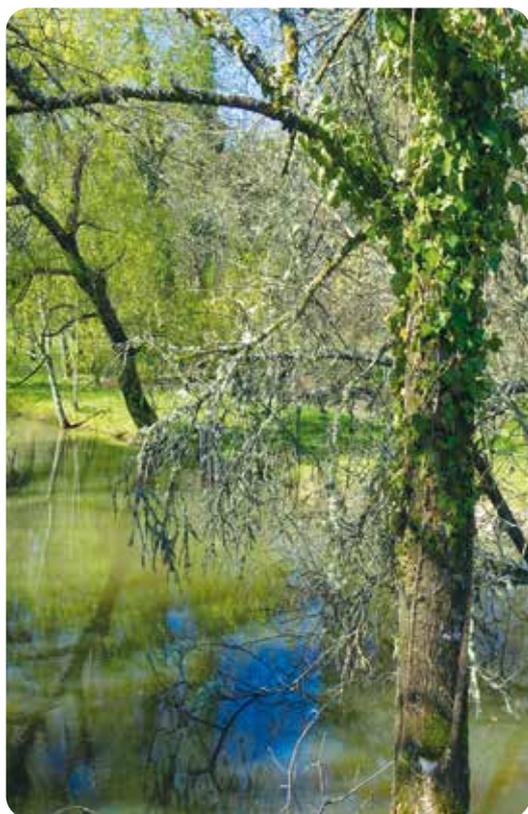


Avec plus de 400 000 hectares de forêts, qui correspondent à 45 % du territoire, la Dordogne fait figure de poumon vert sur le territoire. En tout, plus de 748 000 m³ ont été récoltés en 2018, un chiffre assez constant d'une année sur l'autre. La plus grande partie est utilisée localement. En bois énergie, pour les particuliers, bien sûr, mais surtout pour les chaufferies collectives. La part la plus importante sert au bois d'industrie (papier), suivie ensuite par le bois d'œuvre (palettes...) et enfin l'énergie. En tout, ils sont un peu plus de 3 000 en Dordogne à vivre de cette activité, dont 209 entreprises forestières, ce qui fait du bois la deuxième industrie du département ■

DOSSIER : LA FORÊT

■ Impopularité des coupes de bois

La forêt périgourdine est privée à 99 % et très morcelée. Les coupes de bois sont souvent franches et impopulaires, parfois à juste titre, du fait de l'impact environnemental et visuel sur le paysage. Sur notre territoire, la tempête du mois de juin a aggravé les choses, puisque de nombreux propriétaires ont été obligés de couper les pins abimés et malades après les impacts de grêle. Il est vrai que notre forêt ne ressemble plus guère à ce qu'elle était il y a seulement un an. Gardons pourtant à l'esprit qu'une forêt n'est pas immuable, elle est forcément amenée à changer et le paysage avec elle. Autre souci en rapport avec cette activité : De nombreuses dégradations sont constatées après le passage des engins nécessaires à la coupe et l'évacuation du bois. La juridiction veut que les dégâts occasionnés soient à la charge du propriétaire de la parcelle déboisée. En pratique c'est généralement l'entreprise forestière, qui a commis les dégradations, qui répare d'où l'importance d'effectuer un état des lieux des voies avec la mairie avant tout travaux de déforestation.



■ Règlementation coupes de bois

D'une façon générale toute coupe de bois supérieure à 4 hectares est soumise à autorisation. D'autre part, pour toute coupe de bois supérieure à un hectare, le propriétaire est tenu, en l'absence d'une régénération ou d'une reconstitution naturelle suffisante, de prendre dans un délai de cinq ans à compter de la date de début de la coupe, les mesures nécessaires au renouvellement des peuplements forestiers.

Dernier point de tension, la replantation qui se fait majoritairement en pin résineux, notamment sur les coupes du châtaigner malade qu'il faut déboiser. Cette modification des essences n'est pas sans conséquences sur l'écosystème et sur le paysage et il faudra être très vigilant pour limiter ce phénomène.

La forêt de la Double

La forêt de la Double (issu du mot gaulois Dubla « noiraude ») a donné son nom à la région. Elle s'étend sur près de 500 km², On y dénombre environ 500 plans d'eau, le plus étendu avec 33 hectares étant le Grand étang de La Jemaye.

Autrefois repaire de brigands et terre de prédilection des bêtes sauvages, la Double était très mal famée. Dès le XVIII^{ème} siècle, la forêt de la Double est exploitée de façon intensive pour les proches chantiers navals de

L'Atlantique : Bordeaux et La Rochelle. Une lande désolée parsemée d'étangs y succédera. La région étant devenue inhospitalière et hostile, les Doubleauds souffraient de l'humidité, de la sous-alimentation et de la malaria. L'assainissement par drainage et le reboisement par la plantation de pins maritimes furent entrepris sous le Second Empire, de même que dans le Landais voisin.

La forêt de la Double est un mélange de feuillus et de Pins maritimes, d'étangs et de petits cours d'eau qui lui confèrent une grande diversité. C'est un pays où les sols sont argileux, humides et largement boisés, qui a longtemps été marécageux.

Les vallées représentent plus de 20% du territoire de la Double et sont classées "Site Natura 2000 Vallées de la Double", pour la conservation d'espèces animales européennes menacées.

On peut y trouver notamment la cistude d'Europe (*Emis orbicularis*), l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), la loutre (*Lutra lutra*), le vison (*Mustela lutreola*), le chabot commun (*Cottus gobio*) ou encore la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*).

Un projet de créer une réserve naturelle régionale est actuellement présenté à la région, seule compétente pour installer une RNR.

A noter également en 2018 la création de l'association *Protection et valorisation du territoire de la Double*. Il s'agit de fédérer l'ensemble des acteurs de développement, pour notamment la mise en place d'un Conservatoire de l'architecture et des savoir-faire, développer l'agro-pastoralisme, revaloriser les étangs et les chênes de la Double, créer des circuits pédestres et cyclistes et, enfin, aider à l'installation d'entreprises agricoles et artisanales ■



Noël à l'école !

Le jeudi 15 décembre, tous les élèves de l'école de Saint-Privat-en-Périgord ont pu assister à la lecture de plusieurs contes. Cette lecture se fait sous la forme d'un kamishibai. Il s'agit d'un genre narratif japonais où l'on raconte l'histoire en faisant défiler les illustrations dans une boîte en bois. Les enfants ont clôturé ce moment de partage par quelques minutes de yoga du rire.



Ce même jour, après avoir dégusté un repas de Noël bien copieux, les élèves ont rencontré le Père-Noël venu tout droit du Pôle Nord la hotte bien garnie. Une belle façon de clôturer cette année 2022 et de commencer les vacances le cartable rempli de cadeaux. ■

LA VIE ASSOCIATIVE

■ Amicale laïque

L'Amicale Laïque de Saint-Privat-en-Périgord vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023 et se prépare à de nouvelles aventures : Nous pouvons déjà vous informer de notre présence à la soirée théâtre avec la troupe Népomucène, le samedi 18 mars 2023 à 21h, ainsi que de notre préparation active à la bourse aux vêtements Printemps/Été qui aura lieu le week-end du 21 et 22 avril 2023.

De plus, toute l'équipe s'est réunie en vue de proposer quelques nouveautés qu'elle ne manquera pas de vous faire partager lors d'un prochain article. A ce propos, vous avez la possibilité d'aller voter pour le choix de notre logo sur notre page Facebook dédiée à l'Amicale Laïque de Saint-Privat-en-Périgord. Enfin, comme chaque année, nous renouvelons notre besoin d'aide lors des manifestations.

Comptant sur votre participation et sur votre collaboration, nous ne manquerons pas de vous solliciter pour partager ensemble des moments conviviaux, mais également pour permettre le maintien de notre petite école. Les enfants vous en remercient d'avance.

A très vite pour davantage de précisions.

■ Chasse Saint-Antoine

Bonne reprise des manifestations après 3 années de covid. Le repas de la chasse à fait salle comble et les amateurs sont venus nombreux au Ball-trap. Fort de ce succès nous prévoyons le repas de chasse en avril, le ball-trap en août et un repas choucroute à l'automne. Merci à tous de votre participation.

■ ASLAC

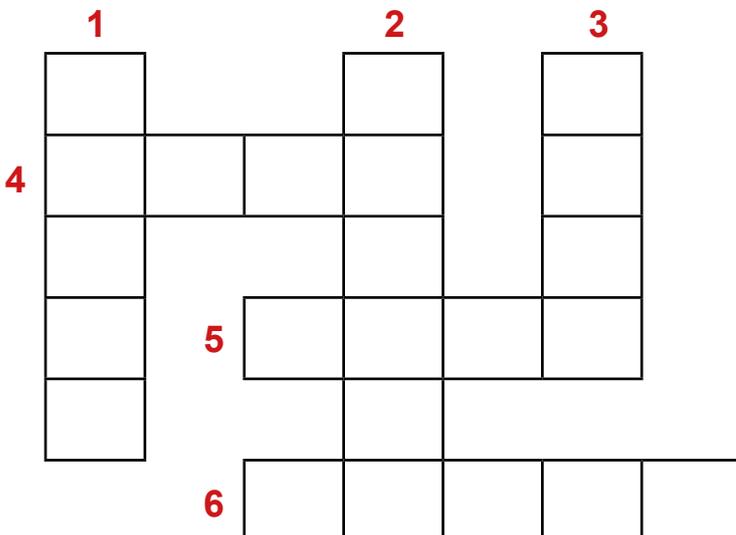
Si nous avons un bilan à faire pour l'année 2022, je dirais qu'il est positif, peut-être pas financièrement mais humainement car nous avons réuni 99 personnes au repas spectacle des 20 ans de l'association. Alors, oui, nous y avons perdu "quelques plumes" mais gagné en reconnaissance et ça, ça n'a pas de prix. Un grand MERCI à tous les bénévoles au sein de l'ASLAC ! Petit rappel des manifestations 2023 des 6 mois à venir :

- 11 mars : bowling suivi d'un repas
- 6 avril : sortie marche suivie d'un restaurant
- 13 mai : sortie marche suivie d'un pique-nique
- 1^{er} juillet : repas de clôture de l'année sportive

MOTS CROISÉS

Les mots à trouver sont en occitan :

- 1) Présente un bel éventail de couleurs
- 2) La pipelette de service
- 3) Est tout sauf stupide !
- 4) Peut servir de bonne gardienne
- 5) Il ne faut pas le prendre pour une dinde
- 6) Il faut soi-disant le prendre par les cornes ?



Ces photos ont été prises sur la commune...
A vous de deviner où ?



LA VIE ASSOCIATIVE



■ Associations des aînés :

Depuis le 6 Octobre 2022 les aînés se retrouvent nombreux à la salle des fêtes de Saint-Privat le 1^{er} jeudi de chaque mois à partir de 14h30 pour passer un moment convivial. Le 5 janvier 2023, au cours de cet après-midi chaleureux, il y a eu dégustation de la galette des rois. Calendrier des prochaines rencontres :

- jeudi 2 mars 2023
- jeudi 6 avril 2023
- jeudi 4 mai 2023
- jeudi 1 juin 2023

■ Atelier de Saint-Privat :

En juillet 2022 nous avons organisé une exposition dans la salle des fêtes au moment de la marche des associations. Nous organisons une nouvelle exposition des œuvres artistiques de l'atelier de Saint-Privat en juin 2023, tous les samedis, dans la salle des fêtes de Saint-Privat-des-Prés.

Cordialement, *Renilde Callebaut*

■ ADMR de Saint-Aulaye

L'association recherche des bénévoles.



Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ? Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble ! Ensemble, apportons à chacun, de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité, pour bien vivre chez soi.

Rejoignez-nous!

ADMR ST-AULAYE

Contact : Jean Paul DUGENET, Président
06 71 70 92 60

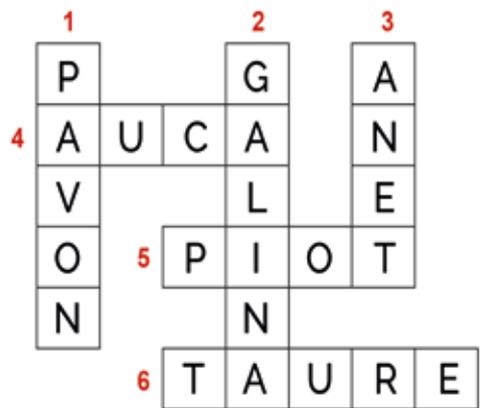
www.admr.org



■ Chorale Crescendo :

Un concert sera donné par la **Chorale Crescendo** de Bordeaux à l'église de Saint-Privat-des-Prés le samedi 3 juin à 18h ■

Résultat MOTS CROISÉS :



Réponses DEVINETTES PHOTOS :

- 1 Leymarie, Saint Privat-des-Prés
- 2 Chez Tupa, Saint-Antoine-Cumond
- 3 Festalemps



Rédaction : Mairie de St-Privat-en-Périgord - Réalisation : SAS Ribérac Imprimerie